



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

PREFECTURE

DIRECTION DES SERVICES DU CABINET
SERVICE DES SECURITES
BUREAU DE LA SECURITE CIVILE

Foix, le 16 JUIL. 2019

La préfète de l'Ariège

à

Mesdames et Messieurs les Maires du
département de l'Ariège

copie à MM les sous-préfets d'arrondissement

OBJET : Campagne annuelle 2018 de prévention des noyades et risques liés à la baignade.

Chaque année en France, les noyades font de nombreuses victimes aussi bien en piscine qu'en mer, en lac ou en rivière.

L'apprentissage de la nage, la surveillance des enfants par un adulte, la prise en compte de son niveau physique avant la baignade et le respect des zones de baignade autorisées permettraient pourtant d'éviter un grand nombre de ces noyades.

Pour réduire le nombre de décès, la prévention des noyades reste une priorité des pouvoirs publics.

C'est la raison pour laquelle le ministère de l'Intérieur s'associe au ministère des Solidarités et de la Santé ainsi qu'au ministère des Sports et de la Santé Publique pour la campagne de prévention contre les risques liés à la baignade.

Vous trouverez sur le site <http://preventionete.sports.gouv.fr/Baignade> différents supports dont l'objectif est de sensibiliser le grand public aux risques liés à la baignade et aux mesures élémentaires de protection à prendre pour les prévenir.

Je vous invite donc à relayer le plus largement possible ces informations, par le biais de vos sites Internet respectifs, ainsi que par ceux de vos offices de tourisme et associations liées au tourisme, à la jeunesse et au sport.

Je vous remercie de votre plein engagement dans cette campagne de sensibilisation du public qui ne trouve son efficacité que dans l'engagement de l'ensemble des acteurs.

Pour la préfète et par délégation,
la directrice des services du Cabinet

Nicole CHABANNIER